



TRANSPORTS SCOLAIRES 2020-2021



Baconnes
Mourmelon-le-Grand
Mourmelon-le-Petit
Livry-Louvercy

Bouy
Vadenay
St-Hilaire-au-Temple
Dampierre-au-Temple

pour collèges et lycées de Châlons

A compter de l'année scolaire 2020-2021, les circuits scolaires jusqu'ici assurés par la Région en direction des établissements de Châlons et Mourmelon sont intégrés au réseau SITAC. La nouvelle ligne G du réseau SITAC assure ainsi le transport des collégiens et lycéens vers Châlons selon les mêmes modalités que la Région en 2019-2020.

Pour bénéficier de ce service, chaque élève doit être muni dès la rentrée d'une **carte SIMPLICITES délivrée par l'agence SITAC** (1^{ère} carte gratuite, duplicata à 7€ ensuite), sur laquelle un **abonnement annuel scolaire** sera chargé (**27€ pour l'année 2020-2021**). Cette carte peut-être obtenue sans déplacement de votre part en joignant à l'envoi de ce dossier rempli et complété une **enveloppe préaffranchie au tarif de 1,70€**.



Mon enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../20.....

Classe :

Etablissement scolaire :

- Collège V. Duruy
- Collège ND Perrier
- Coll. P. d'Ablancourt
- Collège St-Etienne
- Collège J. Moulin
- Collège L. Grignon
- Lycée P. Bayen
- Lycée J. Talon
- Lycée E. Oehmichen
- Lycée F. Ozanam
- Autre établissement rejoint en correspondance avec les lignes urbaines :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

J'accepte de recevoir par voie postale des informations commerciales de la part de SITAC

Tél. : E-Mail :@.....

J'accepte de recevoir à cette adresse e-mail des informations concernant le réseau SITAC (perturbations, informations diverses, offres commerciales...)

J'accepte de recevoir à ce numéro de téléphone des alertes INIMO (perturbations sur le service emprunté par votre enfant)

Responsable légal



En cas de garde alternée, chaque parent est tenu de remplir un dossier correspondant à la ligne desservant son domicile (avec un seul paiement).

ARRÊT DE MONTÉE LE MATIN

- BACONNES
- PETIT BACONNES
- MOURMELON LE GD - L. BOURGEOIS
- MOURMELON-LE-PETIT MAIRIE
- LIVRY ÉGLISE
- LIVRY MAIRIE
- LOUVERCY EGLISE
- BOUY MAIRIE
- VADENAY
- ST-HILAIRE-AU-TEMPLE
- DAMPIERRE-AU-TEMPLE

Pièces jointes au dossier



- Un chèque de 27€ libellé à l'ordre de SAS Keolis Châlons-en-Champagne
- Je joins une photo récente de mon enfant (avec son nom au dos).
- Je joins une enveloppe préaffranchie au tarif de 1,70€ pour recevoir la nouvelle carte à domicile (rappel : aucun envoi de carte ou déplacement n'est nécessaire pour les enfants possédant déjà une carte SIMPLICITES)

Ce dossier, complété et accompagné des éventuelles pièces jointes est à retourner par courrier¹ avant le 30 juin 2020² à :

**Keolis Châlons-en-Champagne
Chemin des Grèves BP 68
51006 Châlons-en-Champagne CEDEX**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de ventes (disponible sur www.sitac.net) et en accepter les conditions.

Fait à : Le/...../2020

Signature du représentant légal :

¹En raison des conditions sanitaires et réglementaires exceptionnelles rencontrées au moment de l'édition de ces formulaires, l'agence commerciale est actuellement fermée au public et n'est pas en mesure de vous accueillir physiquement. Le dépôt physique des dossiers d'inscriptions sera néanmoins possibles dès la réouverture de l'agence, située place Tissier à Châlons-en-Champagne.

²Tout dossier non-remis avant le 30 juin sera mis en liste d'attente. Nous vous rappelons que tout élève doit être muni de sa carte dès le 1er jour de la rentrée scolaire, sous peine de devoir régler son voyage auprès du conducteur 1,10€.